

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLFSS 2010

Mutuelles et Syndicats ensemble pour sauver la Sécu

Les choix privilégiés par le gouvernement dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2010 vont rendre la situation encore plus difficile pour les populations déjà confrontées aux conséquences économiques et sociales de la « crise ».

Encore une fois alors qu'il est urgent d'améliorer l'accès aux soins face à l'aggravation des inégalités, on va pénaliser les malades et les faire payer plus :

- 2 euros d'augmentation du forfait hospitalier,
- Déremboursement de toute une série de médicaments prescrits, nécessaires aux patients...

Tous les acteurs reconnaissent que la protection sociale française malgré toutes les régressions qu'elle a subies, a joué dans la crise un réel rôle d'amortisseur social. Il n'est pas responsable de laisser filer les déficits dans l'objectif de faciliter des mesures qui fragilisent année après année notre système de protection sociale.

Il est indispensable, urgent et possible de mettre en œuvre une réforme du financement de la Sécurité Sociale en s'attaquant aux causes structurelles dont le détournement des richesses créées par le travail. Le financement ne peut pas durablement demeurer assis sur les seuls salaires. Les autres revenus, notamment financiers, doivent également être mis à contribution.

Les parlementaires ne peuvent rester sourds à ces réalités, à ces urgences. Ils doivent mettre un terme aux désengagements de la Sécurité sociale, stopper l'escalade de nouvelles franchises, forfaits et déremboursements successifs. Ils peuvent mettre fin aux exonérations de cotisations pour les entreprises, aux niches fiscales, résorber la dette de l'état envers la sécu, etc. ; ces exonérations suffiraient à combler le déficit annoncé pour l'assurance maladie.

Restaurer la protection sociale solidaire engage aussi la responsabilité des organismes complémentaires : nous devons faire en sorte d'éteindre le scandale des dépassements d'honoraires et contribuer à une modernisation des modes de rémunérations des professions de santé.

Nos organisations affirment leur volonté d'agir de concert, pour que le mouvement social soit porteur de propositions innovantes afin de rénover la conception de la protection sociale alliant solidarité et bien-être de la population.

Cgt-Forêt – tel : 01 40 19 59 67 ou 06 27 34 34 45, courriel : cgt.foret.local@wanadoo.fr. Site : www.cgt-foret.org

SNUPFEN Solidaires – 2 avenue de Saint-Mandé 75570 Paris Cedex 12. Tel : 01 40 19 59 69 ou 06 84 17 07 97, courriel : localsnu@wanadoo.fr. Site : www.snupfen.org